



# Ouverture des NAO 2015 : De l'argent, il y en a !

Comme vous avez pu le voir pour ces derniers jours avec les routiers, le bal des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) commence, entreprise par entreprise.

**Pour Renault, ces NAO vont commencer ce mardi 27 janvier.**

Il faut faire entendre notre voix dès cette 1<sup>ère</sup> réunion : les chiffres de ventes dans le monde et en Europe sont en hausse, les perspectives de profit sont bonnes pour les actionnaires. De l'argent il y en a, nous devons récupérer notre dû !

**Il y en a assez des années de disette, de la suppression déguisée des AGS pour les ETAM. Nous réclamons des AGS conséquentes pour toutes les catégories de salariés.**

Le pouvoir d'achat fait partie de nos premières préoccupations, mais comme nous pouvons voir sur le graphique, ça fait maintenant 6 ans que les AGS sont inférieures à l'inflation, au cumul c'est un manque à gagner de plus de 3%.

Pour 2015, la seule orientation donnée par la version définitive de l'accord de compétitivité est la « modération salariale ». En effet, contrairement à ce que beaucoup pensent, les valeurs d'AGS pour 2013, 2014 et 2015 n'étaient présentes que dans une version intermédiaire de l'accord.

Et, dans tous les cas, même s'il y avait eu une valeur chiffrée dans l'accord, les négociations annuelles sont... obligatoires comme leur nom l'indique ! La direction aurait donc dû ouvrir des négociations cette année.

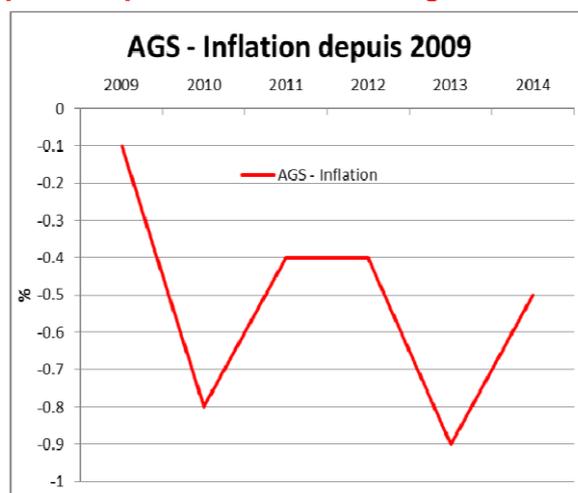
Il faut se saisir de ces négociations pour réclamer notre dû en nous mobilisant fortement. L'an dernier, les AGS à zéro pour les ETAM assortis d'une prime de 500 euros pour certains avait tout l'air d'une tentative pour la direction de suppression des AGS pour les ETAM, en calquant leur système sur celui des cadres mais avec des primes plus faibles !

**C'est inacceptable, nous réclamons des AGS conséquentes pour toutes les catégories de salariés, seules à même d'assurer une redistribution juste des richesses produites.**

Car, pendant ce temps, nos haut dirigeants n'ont pas oublié de servir les actionnaires et eux-mêmes au passage, voir l'encart « chiffres à l'appui » au verso.

**C'est en se mobilisant tous ensemble que l'on pourra faire changer les choses. A nous demander la part du gâteau qui nous est due après tant d'années d'efforts et de sacrifices.**

Chez Renault, les moyens financiers existent largement pour y parvenir grâce aux richesses créées par notre travail.



**La CGT-Lardy appelle les salariés à se retrouver**

**Mardi 27 janvier**

**devant le centre de Lardy pour une heure de grève**

Echanges en cours avec les autres syndicats sur leur participation et sur l'horaire



## Chiffres à l'appui

**268 millions d'€**: Montant des aides publiques perçues par Renault sous forme de cash, de crédits, de réductions d'impôts et d'exonérations des cotisations sociales en 2013. Les contribuables auront financé 35% des investissements réalisés en France (760 millions d'€). Ces aides représentent **8 703 € pour chacun des 30 791 salariés Renault SA**. Des sommes censées servir à l'emploi et l'investissement. Sur 2014, c'est 2 000 emplois en moins chez Renault... Cherchez l'erreur !

**508 millions d'€** : Montant des dividendes perçus par les actionnaires en 2013. Montant multiplié par 5 entre 2010 et 2013.

**8 milliards d'€** : Cumul du résultat net de Renault depuis 2010 soit plus de 2 milliards par an.

**2,9 milliards** : Capacité d'autofinancement du groupe en 2013, avec un niveau d'endettement positif !

**438 944 €** : Montant des dividendes perçus par Carlos Ghosn en 2013.

**+ 2,9 millions d'€** : Augmentation de la valeur des actions détenues par Carlos Ghosn depuis la signature de l'accord compétitivité. Le jour de la signature de l'accord compétitivité, l'action Renault valait 53,5€. Elle valait à 65€ hier ! Avec ses 255 200 actions, Carlos Ghosn peut faire sonner son tiroir-caisse...

## Entretiens individuels : dernières informations

Voici les dernières informations concernant les entretiens bilan 2014 (par la réunion DP de janvier).

### Evaluation globale de la maîtrise du poste

Attention, comme évoqué précédemment, cette notation n'apparaît sur l'entretien du salarié qu'après la signature du hiérarchique. La direction a cependant confirmé que cette notation (« progrès attendus, maîtrise, développe, transforme ») devait être communiquée au salarié pendant son entretien. Exigez donc de vous la faire communiquer à ce moment-là !

### Entretien bilan et mobilité

Dans l'entretien bilan, dans la partie concernant les mobilités (date et zone géographique), la direction a confirmé qu'il s'agit bien du souhait du salarié. Vous n'avez donc aucune pression à subir de la part de votre hiérarchie pour indiquer une date de mobilité qui lui conviendrait. Si vous ne voulez pas changer de poste, indiquez « *Pas de mobilité ou au-delà* ».

### Révision à la baisse de l'atteinte des objectifs

Des échos nous remontent de la DEA-MC concernant une consigne de révision à la baisse de la synthèse de l'atteinte des objectifs (« pas atteint, certains atteints, tous atteints, tous dépassés »). De façon logique, certains hiérarchiques avaient initialement fait une « moyenne » et avaient indiqué « tous atteints » quand certains étaient dépassés et d'autres pas atteints. La révision à la baisse de la synthèse globale, en mettant « certains atteints », aurait été appliquée après l'entretien voire même après la signature du salarié (l'entretien lui étant renvoyé après coup) !

C'est bien la preuve que les modifications continues des entretiens individuels sans aucune consultation conduisent à des cas aberrants. Quant aux changements de notations, post-entretien et sur consigne, ils ne sont pas acceptables. Si vous y êtes confrontés, n'hésitez pas à contacter un élu.

## Récupération politique des attentats contre Charlie Hebdo : MEDEF et gouvernement n'ont vraiment pas honte !

L'émotion a été forte pour nous tous après les attentats visant les journalistes de Charlie Hebdo, les policiers et les clients et salariés du supermarché casher. Le rassemblement organisé le jeudi 8 janvier devant le CE a permis à ceux qui le désiraient de discuter de la situation.

Mais, après les manifestations massives du 11 janvier, certains voudraient utiliser l'émotion suscitée pour arrimer « l'unité nationale » à leurs propres intérêts. Ainsi, dans un article des Echos publié la semaine dernière, un dirigeant du MEDEF (préférant garder l'anonymat) déclare au sujet de la négociation sociale en cours sur les seuils sociaux : « *Ce serait tout de même assez malvenu que les partenaires sociaux n'arrivent pas à signer un accord sur le dialogue social, alors que la France a fait preuve d'une unité nationale exceptionnelle ces derniers jours sur des sujets bien plus graves. Nous avons une responsabilité à tenir dans le contexte* ». Concernant la loi Macron, Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France a déclaré : « *C'est un exemple typique de beaucoup de sujets sur lesquels il devrait y avoir une très large union nationale* ». Un conseiller de François Hollande en rajoute une couche : « *L'onde de choc provoquée par ces événements dramatiques va changer beaucoup de choses. [...] Quant aux sujets sur lesquels s'écharpait la classe politique (loi Macron, réforme territoriale), ils devraient prendre une intensité plus douce. On va voir ce qui est essentiel et ce qui l'est moins* ».

Notre démarche sera bien au contraire différente. Nous continuerons à nous battre à notre échelle pour que les causes profondes de la situation soient remises en cause. Contre le chômage, les inégalités et la dégradation des conditions de vie des salariés, nous nous battons pour des embauches et des augmentations de salaires.

**C'est d'ailleurs pour cela que la CGT appelle à une manifestation lundi 26 janvier contre la loi Macron et ses conséquences sur le travail dominical, la médecine du travail, l'inspection du travail, le droit de défense contre les licenciements et les tribunaux prudhommaux.**